



Ecole de conduite **PATRICK**

40 Rue Pierre Semard – NIMES

Tél : 04.66.67.00.27

ENJEUX DE LA FORMATION

I. FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS B

La conduite d'un véhicule motorisé est bien souvent nécessaire pour les déplacements personnels ou professionnels. L'espace public réservé à la circulation est un lieu ouvert à tous (piétons, cycliste, automobiliste, motard et routiers)

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route sont liés à un ensemble de facteurs et n'ont à la fatalité. Pour aider les futurs conducteurs à se déplacer, un nouveau programme de formation est mis en place. Son rôle est de réduire le risque d'accidents.

L'objectif est la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative pour lequel un enseignant diplômé BEPECASER saura vous guider.

II. DEROULEMENT DE LA FORMATION EN TROIS ETAPES :

1) Evaluation préalable :

Avant de se former nous allons vous évaluer sur une heure avec différents exercices à bord d'un véhicule.

Les aptitudes évaluées sont :

- Expérience de la conduite
- Connaissance du véhicule
- Attitude à l'égard de l'apprentissage
- Habilités
- Compréhension et mémoire
- Perception
- Emotivité

Suite à ces exercices, un volume d'heures prévisionnelles sera déterminé.

2) Le programme de formation théorique :

Ce programme a pour but de maîtriser les thématiques législatives et comportementales avant d'entamer l'apprentissage pratique. Ce programme sera suivi avec l'assistance d'un enseignement diplômé BEPECASER sous forme de cours théorique collectifs.

Les thèmes sont les suivants :

- 1 LA CIRCULATION ROUTIERE
- 2 LE CONDUCTEUR
- 3 LA ROUTE
- 4 LES AUTRES USAGERS
- 5 LES NOTIONS DIVERS
- 6 LES PREMIERS SECOURS
- 7 PRENDRE ET QUITER SON VEHICULE
- 8 LA MECANIQUE ET SON EQUIPEMENT
- 9 LA SECURITE DU PASSAGER ET DU VEHICULE
- 10 L'ENVIRONNEMENT

3) Le programme de formation pratique

Au travers de ce programme, vous allez apprendre les règles du code de la route mais aussi l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Des cours théoriques et pratiques de conduite, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les compétences définies et à suivre votre progression.

Les 4 compétences à valider :

- 1- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- 2- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- 3- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- 4- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

DEROULEMENT ET CONDITIONS DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN

- **L'examen théorique** (ETG) se déroule chez un opérateur privé au coût de 30€ (SGS, LA POSTE etc...). Nous vous enregistrerons dès que vous le souhaitez. Cependant nous vous évaluerons afin de vous apporter les derniers conseils.

L'examen se passe dans une salle collective avec des tablettes. Chaque candidat passe son examen avec une série de 40 questions différentes des autres candidats présent.

Votre pièce d'identité et votre convocation seront nécessaires.

- **L'examen pratique**, pour le passer, il faut avoir obtenu l'**examen théorique général du permis de conduire**.

Quand ? Lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Tout candidat désirant se présenter à un examen, malgré le refus du personnel enseignant pour un niveau estimé trop faible, se verra présenter à l'épreuve en question après signature d'une décharge. En cas d'échec, l'établissement se réserve le droit de restituer au candidat son dossier.

Votre pièce d'identité est nécessaire. En cas de conduite accompagnée pensez à apporter votre livret de formation.

L'examineur sera amené à effectuer le contrôle de ces documents avant le début de l'examen.

Vous allez être évalué sur un parcours qui comporte des passages en et hors agglomération. L'examineur va vérifier votre capacité à déceler les changements de situations sur la route et à vous y adapter.

Dans tous les cas il faudra conduire de façon académique et à allure correcte sur route. Votre examinateur vous donnera des directions simples ou un itinéraire avec panneaux (parcours autonome) afin de vérifier votre capacité à vous diriger sans danger. Si vous ne comprenez pas ou que vous n'avez pas entendu ce qu'il vous a dit, n'hésitez surtout pas à le faire répéter.

Vous devez lui montrer vos assurances et votre autonomie au volant.

Durant cet examen, des objectifs complémentaires sont à valider :

- **Test de vue :**

L'examineur pourra par exemple vous demander de lire la plaque d'immatriculation de la voiture se trouvant devant vous, ou de lire une inscription sur un panneau pour vérifier votre vue.

- **Vérifications intérieures et extérieures :**

Lors de votre passage à l'examen pratique du permis de conduire, l'inspecteur va vous demander de procéder à 2 vérifications, qui comptent pour 3 points :

- 1 vérification intérieure ou extérieure
- 1 question de sécurité en rapport à la vérification
- 1 question de premier secours

- **Une Manœuvre en marche arrière :**

La réalisation d'une des 6 manœuvres en marche arrière choisie par l'expert qui détermine le moment (marche arrière en ligne droite ; marche arrière en arrondi ou en angle ; rangement en créneau ; rangement en épi ; rangement en bataille ; demi-tour)

On vous jugera surtout sur votre capacité à maintenir la sécurité pendant votre manœuvre.

Barème et notation:

Cet examen est noté sur 31 points. Pour être admis il faut obtenir au minimum 20 points et ne pas commettre de faute éliminatoire.

Il y a 5 niveaux d'appréciation :

E : faute éliminatoire (elle entraîne systématiquement l'échec du candidat à l'examen, elle se définit par un comportement dangereux du candidat, se mettant en danger, ou mettant en danger les usagers.

0 : le candidat n'obtient pas de point pour cette compétence mais n'a pas commis de faute grave et éliminatoire.

1 : 1 point obtenu. La compétence est en cours d'acquisition mais est toutefois encore mal maîtrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen de manière incomplète.

Exemple : Un contrôle d'angle mort pendant un changement de file.

2 : 2 points obtenus.

La compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable.

Exemple : le clignotant est parfois mis tardivement.

3 : trois points obtenus. La compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était nécessaire.

Si l'erreur commise, nécessite l'intervention de l'expert physiquement sur les pédales ou le volant, la faute est éliminatoire.

A noter : une intervention verbale de l'examineur n'est pas forcément synonyme d'élimination. Il a le droit de vous faire des remarques sur votre conduite. Servez-vous alors de ses conseils pour vous améliorer pendant le parcours, surtout ne stressez pas d'avantage. Un conseil de la part de l'expert est une aide !

LE RESULTAT :

Il sera transmis par voie électronique dans un délai de 48h sur le site : www.resultats-permis.securite-routiere.gouv.fr sur lequel vous pourrez vous connecter avec votre numéro NEPH

Si vous réussissez, le bilan est un certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) portant la mention favorable. Il est valable 4 mois en attendant la délivrance de votre permis de conduire.

Il faudra créer un compte ANTS pour faire une demande de fabrication du permis.

Si vous avez échoué, le bilan indique la mention défavorable et vous indiquera les compétences à travailler.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)



Date : _____
 L'expert(e) : _____
 Codes spécifiques : _____

Candidat

Nom : _____
 Prénom(s) : _____
 NEPH : _____
 Catégorie : B

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								
Courtoisie								
Total général								

**Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
 Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool**

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical